

Le transport des animaux et proAction^{MD}

L'initiative proAction^{MD} des Producteurs laitiers du Canada exige que tous les producteurs laitiers disposent d'une procédure normalisée (PN) écrite pour le transport des animaux. Cette PN est axée sur (1) la prévention des risques en matière de salubrité des aliments et (2) le maintien du bien-être des animaux. Cette PN est un **élément obligatoire** de proAction^{MD}.



Exigences de la PN régissant la salubrité des aliments

N'oubliez pas que les vaches de réforme sont abattues pour la consommation humaine; il faut donc veiller à ce que tous les animaux de réforme soient propres à la consommation.

Les éléments suivants sont des éléments obligatoires qui doivent figurer dans votre PN proAction sur le transport des animaux :

- Vérifiez les registres de traitement pour vous assurer que les délais d'attente appropriés pour le lait et la viande avant l'expédition ont été respectés.
 - **N'envoyez pas d'animaux à l'abattage si les délais d'attente n'ont pas été respectés**
- Vérifiez les registres de traitement pour vous assurer que les animaux ne portent pas d'aiguilles brisées.
 - **Acheminez les renseignements nécessaires (identification de l'animal, dossier ou registre de traitement) au prochain acheteur;**
 - **Si des animaux sont expédiés pour des raisons autres que l'abattage, acheminez les renseignements relatifs aux résidus chimiques ou aux aiguilles brisées au transporteur ou au prochain acheteur.**
- Veillez à ce que tous les animaux soient identifiés avec des étiquettes approuvées pour les bovins laitiers, les bovins de boucherie ou des identifiants Agri-Traçabilité Québec.
- Assurez-vous que les personnes qui travaillent avec les bovins laitiers connaissent votre PN sur le transport des animaux et observent les délais d'attente et les techniques d'administration appropriées.

Pour vous assurer que vous êtes en conformité avec proAction^{MD}, discutez avec votre coordonnateur provincial, ou visitez le site web de proAction^{MD} à l'adresse www.producteurslaitiers.ca/proaction.

proAction  High quality Canadian milk.
is safe and responsibly produced.



Exigences de la PN régissant le bien-être animal



Le transport des animaux nécessite des considérations spéciales afin d'assurer le respect des plus hautes normes en matière de bien-être animal. Votre PN sur le transport des animaux doit aussi inclure un certain nombre d'éléments destinés à s'assurer que les animaux sont aptes au transport.

Voici les éléments obligatoires qui doivent figurer dans votre PN proAction^{MD} sur le transport des animaux :

- Une évaluation de chaque animal avant son chargement
- Fournir des aliments et de l'eau aux bovins laitiers dans les 5 heures suivant le chargement, si la durée prévue de confinement est supérieure à 24 heures à partir du moment du chargement;
- Fournir aux veaux (veaux de 45 kg ou de 100 lb) au moins 4 L de colostrum et/ou de lait avant le chargement;
- Charger les animaux en faisant appel à des préposés expérimentés et dûment formés et éviter l'utilisation d'aiguillons électriques;
- Séparer les animaux qui ne sont pas compatibles entre eux afin de minimiser les combats ou les blessures.



Ne PAS transporter un animal :

- Non-ambulatoire/à terre
- En mauvaise condition physique indiquant une émaciation ou une faiblesse (**note d'état de chair < 2**)
- Atteint de boiterie sévère ou incapable de mettre du poids sur ses quatre pattes
- En gestation et risquant de mettre bas pendant le trajet
- Entravé

Recommandé pour votre PN

Voici quelques pratiques supplémentaires que nous vous recommandons d'inclure dans votre PN :

- Traire les vaches en lactation immédiatement avant le transport
- Tarir les vaches en forte lactation destinées à l'abattage avant de les expédier
- Vérifier les installations de chargement pour vous assurer qu'elles sont compatibles avec la remorque utilisée, qu'elles sont exemptes de saillies ou d'objets tranchants et qu'elles ne comportent pas d'éléments susceptibles de stresser les animaux
- Vérifier qu'il n'y a pas d'espace non protégé entre le véhicule et la rampe
- Déplacer les animaux par petits groupes
- Charger les animaux dans le calme et la tranquillité

N'OUBLIEZ PAS :

Chaque ferme doit avoir une procédure sur le transport des animaux qui contient suffisamment de renseignements pour permettre au personnel de la ferme responsable du transport des animaux d'éviter les risques pour la salubrité des aliments et d'assurer le bien-être de ces animaux.